



OFFRE D'EMPLOI
JOURNALIER·ÈRE AU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS
(Poste régulier à temps complet – 40 h / semaine)

Vous recherchez un emploi stimulant dans un environnement de travail dynamique? La Ville de Sainte-Marie est l'employeur idéal pour vous! Un salaire concurrentiel ainsi qu'une gamme complète d'avantages sociaux vous y attendent!

Description sommaire des tâches :

- Exécuter divers travaux liés au terrassement, à la construction et à l'entretien des ouvrages et infrastructures publiques;
- Effectuer divers travaux de déneigement;
- Opérer différents véhicules, de la machinerie et des équipements nécessaires à l'exécution des travaux.

Exigences :

- Permis de conduire valide de classe 3, avec les mentions F et M;
- Minimum de trois (3) années d'expérience pertinente dans un poste similaire;
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES) ou, à défaut, avoir complété au minimum un 4^e secondaire ou détenir une attestation d'équivalence de niveau de scolarité (AENS) correspondant au 5^e secondaire;
- Excellentes aptitudes dans l'opération de machinerie, véhicules et équipements spécialisés;
- Disponibilité à travailler selon un horaire variable durant la période comprise entre le 15 novembre et le 15 avril;
- Bonne capacité physique et capacité à effectuer un travail exigeant;
- Autonomie, polyvalence et esprit d'équipe développés, combinés à une grande capacité d'apprentissage.

Salaire et avantages sociaux :

(Selon la convention collective en vigueur)

Salaire horaire :

⇒ 25,73 \$/h (échelle 2025)

Horaire de travail :

L'horaire de travail est celui prévu dans la convention collective, soit de 7 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 du lundi au jeudi, ainsi que de 7 h à 12 h le vendredi. Pour la période comprise entre le 15 novembre et le 15 avril, l'horaire pourra varier entre le dimanche et le vendredi et sera déterminé par l'Employeur. Chaque quart de travail comprend 8 heures consécutives par jour, excluant l'heure réservée au repas.

Si ce défi vous intéresse, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, accompagné de vos attestations scolaires et d'un document démontrant que vous répondez aux exigences relatives au permis de conduire, sous pli confidentiel ou par courriel au plus tard le 3 novembre 2025, à l'adresse suivante :

POSTE DE JOURNALIER·ÈRE AU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS
Ville de Sainte-Marie
270, avenue Marguerite-Bourgeoys
Sainte-Marie (Québec) G6E 3Z3
emplois@sainte-marie.ca

Seul·e·s les candidat·e·s sélectionné·e·s pour une entrevue seront contacté·e·s.